



LE RÉFO EST L'ORGANISME PORTE-PAROLE DES 22 000 ÉTUDIANT.E.S DU POSTSECONDAIRE FRANCO-ONTARIEN.

Le Regroupement étudiant franco-ontarien

Les priorités étudiantes pour le postsecondaire en Ontario français

Mémoire de réflexion présenté au

MINISTRE DE LA FORMATION, DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
L'HONORABLE GLEN MURRAY

Par

LE REGROUPEMENT ÉTUDIANT FRANCO-ONTARIEN

Lundi 29 octobre 2012



L'aide financière pour les études postsecondaires en français

Le RÉFO croit que le gouvernement a la responsabilité d'appuyer les jeunes franco-ontariens, qui font face à un plus grand nombre d'obstacles pour étudier dans leur langue que la majorité anglophone. **Page 2**

L'accessibilité aux programmes universitaires et collégiaux en français

Actuellement, seulement 22 % des programmes postsecondaires en Ontario sont offerts en français. Le RÉFO estime qu'il faut augmenter significativement l'offre de cours en français dans la province, et ce, particulièrement dans le centre-sud-ouest, afin que plus de Franco-Ontariens puissent étudier dans leur langue. **Page 4**

L'autonomie pour les Franco-Ontariens dans le domaine universitaire

Afin que les Franco-Ontariens puissent assurer leur plein épanouissement, il leur faut la capacité de gérer leurs propres programmes universitaires dans des institutions francophones indépendantes. Après la reconnaissance de l'autonomie des Franco-Ontariens au niveau primaire, secondaire et collégial, la communauté franco-ontarienne cherche à poursuivre sa complète institutionnelle par l'établissement d'une université de langue française en Ontario. **Page 6**





Regroupement étudiant franco-ontarien

Le lundi 29 octobre 2012

L'Honorable Glen Murray
Ministre de la Formation et des Collèges et Universités
Édifice Mowat, 3e étage - 900, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1L2
gmurray.mpp@liberal.ola.org

Objet : Priorités étudiantes pour le postsecondaire en Ontario français

Monsieur le ministre,

Tout d'abord, nous vous remercions d'avoir accepté de nous rencontrer ce lundi 29 octobre. Les étudiant.e.s franco-ontarien.ne.s vous en sont reconnaissant.e.s. Nous saisissons l'occasion pour vous présenter les recommandations innovantes qui rassemblent les étudiant.e.s sur l'avenir du postsecondaire en Ontario français.

En guise de réflexion, nous vous proposons ce mémoire qui fait état des principales aspirations de nos membres. Trois enjeux cruciaux pour la communauté franco-ontarienne y sont soulignés. D'abord, il soulève la question de l'aide financière pour les études en français en Ontario et l'impact de l'abolition de la *Bourse pour étudier en français* sur notre communauté. En second lieu, il aborde le besoin criant d'augmenter l'accessibilité aux programmes en français, particulièrement dans le Centre-Sud-Ouest. Enfin, il met de l'avant le désir de la communauté franco-ontarienne de gérer toutes les facettes de son instruction, dont les programmes universitaires en langue française. Sur chacun de ces points, nous proposons des moyens pour concevoir ensemble un régime postsecondaire de langue française du XXI^e siècle. En proposant ces réformes, nous souhaitons doubler les inscriptions aux programmes postsecondaires en français d'ici 2022.

Depuis sa fondation en 2009, le RÉFO œuvre à renforcer les programmes et services en français au sein des 11 institutions qui offrent des programmes postsecondaires en français en Ontario. En mobilisant les étudiant.e.s francophones et francophiles envers des objectifs communs, le RÉFO vise à défendre le droit des étudiant.e.s de l'Ontario français d'étudier en français dans le programme et la région de leur choix dans un contexte où elles et ils gèrent les leviers de leur éducation, et ce, afin qu'ils et elles puissent s'épanouir dans l'ensemble de la communauté franco-ontarienne et notre province toute entière.

En souhaitant que vous accueillerez favorablement nos recommandations, nous vous prions d'accepter, monsieur le ministre, nos salutations distinguées.

Isabelle Gagnon, Caroline Gelineault et Geneviève Latour

Co-présidentes

Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO)

613-857-1333 | info.refo@gmail.com | www.refo.ca

230 - 140, rue Genest, Ottawa (Ontario) K1L 7Y9

Aimez notre [page Facebook](#) | Suivez-nous [sur Twitter](#)



Regroupement étudiant franco-ontarien

LES PRIORITÉS DES ÉTUDIANT.E.S FRANCO-ONTARIEN.NE.S POUR LE POSTSECONDAIRE EN ONTARIO FRANÇAIS

1. L'aide financière pour la poursuite des études en français et pour les francophones des régions éloignées

La Bourse pour étudier en français

Le printemps dernier, nous apprenions que le gouvernement ontarien abolissait la *Bourse pour étudier en français* afin de financer un nouveau crédit de 30 % sur les frais de scolarité offert aux Ontarien.ne.s les moins nanti.e.s, un crédit qui serait offert nonobstant de la langue des études. Bien que nous appuyions qu'une aide financière soit offerte aux étudiant.e.s ayant un besoin financier, nous estimons que la *Bourse pour étudier en français* jouait un rôle tout aussi crucial pour la communauté franco-ontarienne, celui d'encourager nos jeunes à poursuivre des études postsecondaires *en français*.

Où que nous nous rendons en Ontario, les étudiant(e)s francophones demandent que le gouvernement tienne compte des obstacles supplémentaires auxquels font face les Franco-Ontarien.ne.s pour étudier dans leur langue, dont l'éloignement géographique, causé par la centralisation des institutions postsecondaires francophones et bilingues à Ottawa et à Sudbury, les obstacles financiers, causés par les déplacements fréquents nécessaires à la poursuite des études en français ainsi que les coûts plus élevés des matériaux didactiques en français, de même que les obstacles à l'accessibilité des cours et programmes en français (dont trois programmes sur quatre ne sont offerts qu'en anglais)¹. C'est dans cette perspective que nous avons lancé, le 10 juillet dernier, une pétition demandant à votre gouvernement de réinstaurer cette bourse, que nous jugeons essentielle pour l'avenir de notre communauté. Notre pétition a récolté près de 6000 signatures et fut déposée à Queen's Park le 3 octobre dernier.

Les raisons sont nombreuses pour restaurer cette bourse. Elle jouait un rôle très important pour les 800 étudiant.e.s par année qui la recevaient depuis plus de trois décennies. Elle incitait les jeunes franco-ontariens d'une population historiquement peu encline à étudier au postsecondaire à choisir un programme de langue française et, dans plusieurs cas, à faire le déplacement vers une nouvelle ville pour y accéder. Sans cette bourse, le RÉFO craint que davantage d'étudiant.e.s francophones de régions éloignées poursuivront leurs études en anglais, ce qui nuit à la vitalité de la communauté franco-ontarienne. Par ailleurs, la *Bourse* possédait un capital symbolique important puisqu'elle reconnaissait le poids de la poursuite des études en français pour la communauté franco-ontarienne et notre gouvernement provincial, tout en valorisant celles et ceux qui faisaient le choix audacieux d'étudier en français. C'est pourquoi nous avons demandé et réitérons notre souhait que la *Bourse pour étudier en français* soit réinstaurée.

¹ « Étude des écarts », 2008. Ministère de la Formation, des Collèges et Universités, p 65.



Regroupement étudiant franco-ontarien

La Subvention ontarienne pour les étudiant.e.s des régions éloignées

Si votre gouvernement n'entrevoit pas restaurer cette bourse, le RÉFO propose que votre ministère réserve une partie d'une aide financière existante, la *Subvention ontarienne pour les étudiant.e.s des régions éloignées*, aux personnes qui désirent poursuivre leurs études en français. Actuellement, la *Subvention* offre un crédit de 1200 \$ sur quatre ans aux étudiant.e.s qui doivent se déplacer à plus de 80 km pour accéder à une institution postsecondaire, de même que 2000 \$ sur quatre ans aux étudiant.e.s qui font plus de 80 km de navettage entre leur domicile et leur institution postsecondaire de choix.

Selon les informations que nous avons reçues de votre ministère, 10 557 étudiant.e.s ontarien.ne.s ont reçu la *Subvention* pour le déplacement en 2011, alors que 1 262 l'ont reçue pour le navettage. Ainsi, nous vous demandons de réserver une partie de ces subventions aux Franco-Ontarien.ne.s qui habitent des régions où le programme postsecondaire de leur choix n'est pas offert en français et qui voudraient se déplacer pour poursuivre leurs études en français dans une autre ville. Si vous acceptiez ce compromis, le nombre de subventions réservées aux études en français aurait à tenir compte de la proportion plus élevée de francophones qui doivent se déplacer pour étudier dans leur langue comparativement à la majorité anglophone. Par ailleurs, nous souhaiterions que votre Ministère tienne compte du nombre de francophones qui feraient demande à cette subvention et partage les données qui n'étaient pas récoltées ou rendues publiques dans le cas de la *Bourse pour étudier en français*.

D'autre part, nous souhaitons que votre gouvernement modifie les critères d'admissibilité pour cette subvention, qui est seulement disponible pour les étudiant.e.s qui ont accès au RAFÉO. Bien que nous soyons d'accord que les étudiant.e.s les moins nanti.e.s doivent avoir une priorité d'accès à l'aide financière gouvernementale, le RÉFO estime que vu les obstacles géographiques, financiers et d'accessibilité aux programmes auxquels font face les francophones de l'Ontario, la *Subvention* devrait être disponible à tous ceux et celles qui désirent s'inscrire à un programme de langue française dans la province et qui vivent à plus de 80 km d'une institution francophone ou bilingue.

Il est également important que les critères de la *Subvention* indiquent que les étudiant.e.s sont admissibles « s'ils et elles ont une adresse permanente à 80 km ou plus de l'établissement d'enseignement postsecondaire public de l'Ontario le plus proche du même genre et dans la même langue que l'établissement fréquenté ». Par exemple, un étudiant qui quitte son domicile familial à Windsor pour fréquenter le Collège Boréal à Sudbury dans le programme francophone de son choix devrait, selon nous, être admissible à la *Subvention* de 300 \$ par année, même s'il y a d'autres collèges anglophones à l'intérieur de 80 km de son domicile familial qui offre son programme d'études.

Somme toute, nous souhaitons que votre ministère rétablisse une aide financière pour les études en français, qui agira à tire d'incitatif et qui tiendra compte des spécificités de la minorité franco-ontarienne et des obstacles supplémentaires auxquels elle fait face pour accéder aux études postsecondaires dans sa langue.



Regroupement étudiant franco-ontarien

2. L'accessibilité aux programmes postsecondaires en français en Ontario

Un second enjeu crucial pour l'avenir des études en français en Ontario est l'accessibilité aux programmes et aux cours en français dans notre province. Selon *L'étude des écarts* publiée par votre ministère en 2008², seulement 22 % des programmes universitaires et collégiaux offerts en Ontario sont disponibles en français. Cela sous-tend que les francophones et francophiles ont un choix bien plus limité de programmes universitaires et collégiaux que la majorité anglophone. Outre les domaines des sciences sociales, des arts, de l'éducation et de certaines techniques collégiales, il demeure très difficile de poursuivre le programme d'études postsecondaires de notre choix en français. Dans son rapport de 2005 sur l'éducation postsecondaire en Ontario³, l'Honorable Bob Rae soulignait au premier ministre McGuinty que les francophones et les autochtones, les deux minorités nationales en Ontario, font toujours face à un important problème d'accessibilité aux études postsecondaires. Ainsi, M. Rae recommandait que la province investisse davantage dans la création de nouveaux programmes en français, pour pallier à ce manque d'accès historique qui nuit à la minorité linguistique de l'Ontario.

Par ailleurs, le printemps dernier, le Commissaire aux services en français de l'Ontario, Me François Boileau, soulignait avec insistance dans son rapport *Pas d'avenir sans accès*, le manque d'accès déplorable des francophones et francophiles du Sud de l'Ontario à des programmes postsecondaires en langue française. Il soutenait entre autre que l'accès aux études en français pour les 200 000 francophones du Centre-Sud-Ouest gravitait entre 0 et 3 %, un taux qui n'assure aucunement un avenir prometteur pour la francophonie dans cette région. Ce manque d'accès touche tout particulièrement les familles immigrantes francophones qui sont nombreuses à s'établir dans le Sud et qui aimeraient, elles aussi, avoir le choix de diriger leurs enfants vers une institution postsecondaire francophone dans leur région d'adoption. Malheureusement, ce choix n'existe pas actuellement. Ainsi, lorsque les francophones doivent choisir entre la poursuite des études en anglais dans leur région et de déménager dans une autre ville et absorber une charge financière supplémentaire pour étudier en français, nombre d'entre eux choisissent un établissement d'enseignement local de langue anglaise.

Depuis le dépôt du Rapport Rae en 2005, le RÉFO reconnaît que certains efforts ont été faits pour créer de nouveaux programmes et augmenter l'offre de cours en français. Cela étant, nos nombreuses consultations auprès des étudiant.e.s francophones et francophiles partout en Ontario démontrent que ces progrès ne répondent pas à la demande et au potentiel de la communauté franco-ontarienne. En attendant qu'une plus grande gamme de programmes soit offerte, des milliers d'étudiant.e.s francophones sont obligés de quitter le régime d'éducation de langue française après le secondaire, entraînant une importante assimilation linguistique et culturelle de la jeunesse franco-ontarienne à la majorité. D'autres choisissent de poursuivre leurs études en français dans d'autres provinces (au Québec ou au Nouveau-Brunswick), puisque leur programme d'étude n'est pas offert dans leur langue en Ontario. Selon *L'étude des écarts*, plus de 79 % des élèves des écoles secondaires

² « Étude des écarts », 2008. Ministère de la Formation, des Collèges et Universités, p 65.

³ « L'Ontario, chef de file en éducation », 2005. Rapport de l'Honorable Bob Rae, présenté au ministère de la Formation, des Collèges et des Universités.



Regroupement étudiant franco-ontarien

de langue française qui poursuivent leurs études postsecondaires le font en anglais, une réalité inquiétante pour l'avenir de notre communauté. Ainsi, nous demandons à votre gouvernement de s'allier aux leaders de l'Ontario français afin de prendre des mesures décisives pour augmenter de façon dramatique et permanente, l'offre de programmes postsecondaires en français en Ontario.

L'importance et l'avantage de la poursuite des études postsecondaires en français

Dans l'espace public, nous entendons parfois que ce qu'il y a de plus important pour la minorité francophone de l'Ontario, c'est d'accéder à l'enseignement postsecondaire, peu importe la langue des études. Malheureusement, ce type d'affirmation ne tient pas compte de l'assimilation linguistique et culturelle galopante des Franco-Ontarien.ne.s et du rôle que joue l'instruction postsecondaire en français dans le maintien et l'épanouissement de la francophonie ontarienne. Si les Franco-Ontarien.ne.s ont fait un énorme progrès depuis la dernière génération en termes de leur taux de diplomation postsecondaire (les Franco-Ontariens de 25 à 64 ans avaient en 2009 un taux de diplomation postsecondaire de 61,4 %, environ la même proportion que la population ontarienne en général)⁴, le nombre de francophones qui obtiennent un diplôme postsecondaire en français représente seulement une petite minorité de ce chiffre. Pour nous, cette réalité est liée directement au faible accès à des programmes universitaires et collégiaux de langue française en Ontario.

Nombreuses sont les preuves qui démontrent que les personnes qui étudient en français en Ontario sont plus aptes à maintenir leur langue parlée et écrite, de même que contribuer à l'essor de la communauté franco-ontarienne par la suite. Les institutions postsecondaires francophones et bilingues qui offrent des cours en français ont non seulement la capacité d'offrir un enseignement dans la langue de la minorité, mais de créer un environnement propice au développement de liens intellectuels et d'amitié entre étudiant.e.s francophones, à la valorisation d'une vie sociale et culturelle en français et à la construction de liens qui assureront l'insertion des jeunes francophones au sein de la communauté franco-ontarienne. Selon nous, la poursuite des études postsecondaires en français augmente, de façon substantielle, les chances qu'un individu se serve du français dans son quotidien, travaille dans un environnement francophone ou bilingue, soit capable d'offrir des services de qualité dans les deux langues officielles du Canada, transmette la langue française à ses enfants, contribue aux institutions et organismes de la minorité francophone et s'identifie lui-même comme membre de la communauté franco-ontarienne. À l'inverse, bien qu'il y ait plusieurs francophones qui étudient en anglais et contribuent à l'essor de notre communauté, il faut reconnaître qu'un trop grand nombre d'entre eux s'assimilent à la majorité anglophone, ce qui a un effet déstabilisant sur tout l'Ontario français.

D'autre part, la poursuite des études postsecondaires en français présente des atouts indéniables pour l'économie ontarienne. Dans le contexte d'une économie mondialisée, la formation d'une main d'œuvre capable de travailler dans les deux langues officielles représente une plus-value qui permettra de propulser l'économie de l'Ontario devant celle des autres provinces et États. Selon nous, le bilinguisme doit être une valeur qui est davantage promue par notre gouvernement provincial. L'augmentation substantielle du nombre de programmes postsecondaires de langue française

⁴ « Niveau de scolarité », 2009. Office des Affaires francophones de l'Ontario, http://www.ontario.ca/fr/communities/francophones/profile/ONT05_024301.html.



Regroupement étudiant franco-ontarien

permettrait non seulement d'améliorer l'avenir de la minorité franco-ontarienne, mais surtout de moderniser la main-d'œuvre ontarienne à la lumière d'une intégration économique grandissante au niveau international. Cela représente également une occasion importante pour compléter l'investissement du gouvernement ontarien envers les programmes d'immersion française au primaire et au secondaire, qui présentement, ont très peu de suite au niveau postsecondaire. Comme le rappelle *L'étude des écarts* de 2008, pour chaque dollar investi en éducation postsecondaire en langue française en Ontario, 1,10 dollars reviennent aux coffres du gouvernement ontarien⁵. Enfin, comme le souligne le récent rapport du Regroupement des gens d'affaires de la capitale nationale⁶, les personnes capables de travailler en français gagnent souvent des salaires plus élevés que la moyenne et leur taux de chômage est inférieur à la norme, une position de laquelle un plus grand nombre d'Ontarien.ne.s pourraient bénéficier.

3. L'autonomie dans le domaine universitaire

En troisième lieu, la question de l'autonomie dans la gouvernance des programmes universitaires de langue française est une réelle priorité pour l'Ontario français. Après le succès de nos 12 conseils scolaires francophones et de nos deux collèges francophones depuis les années 1990, le temps est venu de songer ensemble à la mise sur pied d'une université de langue française en Ontario, gérée par et pour les Franco-Ontarien.ne.s.

Ayant témoigné depuis plusieurs décennies les limites de nos institutions universitaires bilingues pour répondre aux besoins et aspirations des Franco-Ontarien.ne.s, la mise sur pied d'une université francophone autonome en Ontario constitue la suite logique des droits de gouvernance déjà reconnus à la minorité francophone de cette province. Il s'agit par ailleurs d'une revendication de longue date qui remonte aux années 1940, quand Joseph Raoul Hurtubise, député fédéral de Nipissing, demanda la création d'une université de langue française dans le Nord de l'Ontario⁷, une revendication portée et défendue à maintes reprises à travers les années par plusieurs intellectuels comme Gaëtan Gervais et Jean-Charles Cachon, de même que par de nombreux organismes communautaires comme l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO).

Le gouvernement de Bob Rae avait promis la création d'une université de langue française en 1990, mais n'a pas donné suite à cette promesse électorale pendant son seul mandat. Le gouvernement libéral de David Peterson a également contribué de façon importante à l'avancée du dossier postsecondaire en Ontario français, en créant La Cité collégiale, le premier collège francophone de l'Ontario. Ce sont là deux gouvernements qui reconnaissaient la légitimité de cette aspiration des Franco-Ontarien.ne.s d'accéder à une autonomie dans le domaine postsecondaire. Mais depuis lors, le projet de ces deux gouvernements n'a pas eu de suite. La question n'est toutefois pas disparue du discours communautaire. Depuis quatre ans, le RÉFO réfléchit à cette question et l'Assemblée de la

⁵ « Étude des écarts », 2008. Ministère de la Formation, des Collèges et Universités, p. 138.

⁶ ORFALI, Philippe. « Les francophones en bonne position économique », article publié dans *Le Droit*, le 11 octobre 2012.

⁷ GERVAIS, Gaëtan. 1985. « L'enseignement supérieur en Ontario français (1848-1965) », article publié dans *la Revue du Nouvel-Ontario*, numéro 7, p. 40.



Regroupement étudiant franco-ontarien

francophonie de l'Ontario (AFO), lors de sa dernière assemblée annuelle, adoptait unanimement une résolution pour appuyer la mise sur pied d'un « plan d'action pour la gouvernance et l'autonomie dans le domaine universitaire, qui mènera à la mise sur pied d'une université de langue française qui sera à l'image des aspirations de notre communauté »⁸.

Les justifications pour la mise sur pied d'une université de langue française en Ontario sont nombreuses. D'abord, il y a le fait reconnu par plusieurs que les institutions bilingues existantes ne répondent pas toujours aux besoins et aux aspirations des Franco-Ontarien.ne.s. Que ce soient le défi de l'offre de programmes complets et de qualité en français dans tous les domaines, l'offre de services en français à la minorité étudiante francophone, les limites à la vie culturelle en français sur les campus bilingues, les rencontres départementales et administratives se déroulant exclusivement en anglais, les espaces étudiants peu accueillants au français, l'assimilation des étudiant.e.s à la langue de la majorité ou la minorisation des francophones dans les instances décisionnelles, les obstacles linguistiques des francophones dans les campus bilingues sont nombreux, et ce, mêmes sur les campus qui ont un mandat clair vis-à-vis la minorité linguistique.

Outre ces réalités auxquelles se butent depuis de nombreuses années les étudiant.e.s universitaires franco-ontarien.ne.s, les raisons d'accorder une autonomie aux francophones de l'Ontario dans le domaine universitaire se justifient dans le poids démographique de cette population. Avec près de 600 000 francophones et un total de 1,43 millions d'Ontariens capables de s'exprimer en français, l'Ontario a la plus importante population francophone hors Québec, un bassin amplement suffisant pour justifier la création d'institutions postsecondaires francophones autonomes. Le succès remarquable de nos deux collèges francophones depuis leur création en témoigne. Cette année, le Collège Boréal et La Cité collégiale ont compté la plus importante hausse d'inscriptions parmi tous les collèges de la province⁹, un signe que ces institutions sont viables et représentent une force vive pour tous les Ontarien.ne.s. D'autre part, il est important de se rappeler que les autres communautés linguistiques nationales en situation minoritaire ont, dans plusieurs cas, accès à des institutions universitaires pleinement autonomes. Pensons notamment aux plus de 250 000 Acadien.ne.s qui bénéficient depuis de nombreuses années de l'Université de Moncton au Nouveau-Brunswick et de l'Université Sainte-Anne en Nouvelle-Écosse, ou des près de 600 000 Anglo-Québécois, qui sont très fiers de leurs trois universités de langue anglaise, McGill, Concordia et Bishop's.

D'autre part, dans le contexte où l'Ontario a jugé souhaitable d'accorder des chartes universitaires indépendantes à des collèges dans des communautés moins peuplées que la communauté franco-ontarienne, pensons notamment aux universités d'Algoma et de Nipissing, qui ont reçu leur indépendance avec environ mille étudiants au départ, le RÉFO croit que les francophones de l'Ontario méritent une autonomie semblable au niveau universitaire. Si les Franco-Ontarien(ne) possèdent déjà une gouvernance autonome au sein de leurs conseils scolaires et deux collèges

⁸ Résolution adoptée par les délégué.e.s de la 7^e Assemblée générale annuelle de l'AFO, le 16 septembre 2012 à London (Ontario).

⁹ « Hausse record des confirmations d'inscription au Collège Boréal », Communiqué de presse publié par le Collège Boréal le 29 août 2012, <http://www.collegeboreal.ca/nouvelles/details/hausse-record-des-confirmations-dinscription-au-college-boreal/> et ORFALI, Philippe. « Les inscriptions en hausse cet automne », article publié dans *Le Droit*, le 31 août 2012.



Regroupement étudiant franco-ontarien

francophones, la création d'une institution universitaire de langue française demeure le dernier élément nécessaire pour accéder à une complétude institutionnelle en éducation franco-ontarienne, une étape nécessaire à l'épanouissement, à la pérennité et au rayonnement de la communauté franco-ontarienne dans l'avenir, de même que pour l'ensemble de notre province et pays.

Le temps est venu de mettre sur pied les bases d'un nouveau projet collectif qui permettra d'élargir et rassembler les espaces éducatifs francophones dans cette province. La communauté franco-ontarienne détient tous les talents et compétences nécessaires pour gérer ses programmes universitaires indépendamment. Pour lancer la réflexion, le RÉFO propose de tenir, d'ici 2014, des États généraux sur l'éducation postsecondaire en Ontario français, qui rassembleront tous les acteurs de la communauté francophone de l'Ontario, jeunes et aîné.e.s, étudiant.e.s et professeur.e.s., parents et membres de la communauté, afin que nous puissions ensemble discuter des importants progrès que nous avons faits en éducation postsecondaire franco-ontarienne depuis les deux dernières décennies, tout en dressant un plan d'action pour les étapes à franchir pour l'avenir, notamment par rapport à la mise sur pied d'une université franco-ontarienne. Un tel processus consultatif nécessitera effectivement un appui de la part de notre gouvernement, qui, nous l'espérons, soutiendra ce développement pour l'avenir de sa minorité franco-ontarienne.

CONCLUSION

En conclusion, nous vous remercions de l'intérêt que vous portez envers l'avenir des études en français dans notre province et espérons que cette rencontre servira à renforcer les liens entre les étudiant.e.s franco-ontarien.ne.s et leur gouvernement provincial. Comme vous pouvez le constater, les défis auxquels font face notre communauté sont grands, mais ne baissons pas les bras et menons ensemble un changement qui est nécessaire pour l'avenir de la francophonie ontarienne et notre province toute entière.

La communauté franco-ontarienne est à un croisement des chemins et il est essentiel que nous mettions tous nos mains à la pâte pour prendre l'opportunité qui est devant de mener les réformes essentielles à l'avenir de la langue française en territoire ontarien. En renforçant l'aide financière pour les étudiant.e.s francophones des régions éloignées, en augmentant l'offre de programmes postsecondaires en langue française et en jetant les bases pour une autonomie dans la gouvernance et la gestion du pallier universitaire en Ontario français, nous sommes confiants que nous réussirons ensemble à faire rayonner la francophonie ontarienne dans le reste du pays, de même que sur la scène mondiale. Prenons ensemble ce pas vers l'avenir.

LE REGROUPEMENT ÉTUDIANT FRANCO-ONTARIEN.

Mémoire déposé auprès du ministre de la Formation, des Collèges et Universités à Toronto, le 29 octobre 2012.

Document préparé avec l'appui de :

Alain Dupuis, Coordonnateur-général du RÉFO

230 - 140 rue Genest, Ottawa (Ontario) K1L 7Y9

1 (613) 857-1333 | info.refo@gmail.com | www.refo.ca